

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE  
Direction générale de l'aménagement du territoire  
Service de la planification directrice localisée  
et mise en œuvre des grands projets  
Case postale 224  
1211 GENEVE 8

## les associations

Automobile Club Suisse  
section de Genève (ACS)

Association Suisse  
des Transports Routiers  
Section genevoise (ASTAG)

Association Genevoise  
des Entreprises de Transport  
(AGET)

Chambre de Commerce, d'Industrie  
et des Services de Genève (CCIG)

Fédération des  
Artisans et Commerçants (FAC)

Fédération du  
Commerce Genevois (FCG)

Fédération Economique  
du Centre-Ville (FEC)

Fédération des Entreprises  
Romandes Genève  
(FER Genève)

Fédération Genevoise des  
Métiers du Bâtiment (FMB)

Socopark

Taxi-phone Centrale SA.

Touring Club Suisse  
section de Genève (TCS)

Trade Club

Union Genevoise des Carrossiers  
(UGC)

Union Professionnelle Suisse de  
l'Automobile Section genevoise  
(UPSA)

Genève, le 11 décembre 2008  
DAP/BT

### Concerne : projet de plan directeur de quartier No 29'520 concernant la Gare des Eaux-vives - OBSERVATIONS

Madame, Monsieur,

Le Groupement Transports et Economie (ci-après GTE) vous fait part de ses observations concernant le plan directeur de quartier (ci-après PDQ) de la Gare des Eaux-Vives, dans le délai imparti selon publication dans la Feuille d'Avis Officielle du canton de Genève.

#### 1. Fonctionnalité du réseau routier

Selon la carte de la hiérarchie du réseau routier, l'avenue de la Gare des Eaux-Vives, la rue de Savoie et l'avenue Frank-Thomas appartiennent au réseau routier primaire, qui a pour rôle d'assurer une fonctionnalité prioritaire pour le trafic privé, car ces axes font partie de la moyenne ceinture qui se prolonge ensuite vers le chemin Rieu et l'avenue Louis-Aubert.

L'organisation existante du réseau routier permet aux résidents du quartier des Eaux-Vives d'avoir une connexion à la moyenne ceinture ainsi qu'au centre-ville. Notre groupement demande expressément que cette connexion entre le quartier des Eaux-Vives et la moyenne ceinture ou le centre-ville soit garantie, ce qui implique :

- Le maintien de la continuité de la circulation entre l'Avenue Frank-Thomas et l'avenue de l'Amandolier en passant par l'avenue de la Gare des Eaux-Vives et la rue de Savoie.
- Le maintien de l'accès au centre-ville entre le chemin Frank-Thomas et l'Avenue de la gare des Eaux-Vives.

#### 2. Stationnement

##### 2.1 Compensation des places supprimées

Les places de stationnement existantes en surface qui seront supprimées doivent toutes être compensées en surface ou via la construction du parking souterrain prévu dans le cadre du PDQ.

## **2.2 Stationnement pour les habitants**

Actuellement le quartier des Eaux-Vives présente un important déficit en matière de places de stationnement. Or, le PDQ prévoit la construction de 250 nouveaux logements.

Les nouveaux immeubles doivent être dotés de suffisamment de places de parking en sous-sol pour éviter une pression supplémentaire sur la zone macaron D. Il faut donc prévoir au minimum une place de stationnement par logement à construire.

## **2.3 Stationnement pour les clients des nouveaux commerces**

Afin de rendre les nouveaux commerces suffisamment attractifs, il est nécessaire de créer un parking pour la clientèle d'une capacité correspondante à 1.6 places par 100 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher de surface commerciale.

## **2.4 Bilan du stationnement**

Les besoins en stationnement du PDQ ont été évalués à 820 places selon le tableau 3 en page 7 (cf. annexe) figurant dans le rapport d'évaluation environnementale.

Compte tenu de la pénurie actuelle en matière de stationnement dans le quartier des Eaux-Vives, tant pour les habitants que pour les visiteurs, il est indispensable de mettre en place une offre de stationnement correspondant aux besoins recensés de 820 places, dont au moins 650 places à réaliser en parking souterrain.

## **2.5 Stationnement des deux-roues motorisés (scooters et motos)**

Les places de stationnement pour les deux-roues motorisés sont prévues exclusivement en souterrain dans le cadre du PDQ. Il est impératif que des places en surface soient réalisées pour ce type d'utilisateur, de manière à éviter un important stationnement illicite dans le périmètre proche de la gare.

## **3. Conclusions**

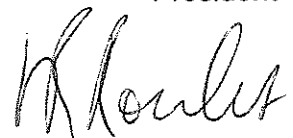
Le GTE soutient ce projet de plan directeur de quartier visant à créer 250 nouveaux logements et 400 emplois, pour autant que la hiérarchie existante du réseau routier soit respectée et que l'offre de stationnement soit conforme aux besoins recensés du PDQ, c'est-à-dire ne crée pas une pression supplémentaire sur l'offre existante du quartier des Eaux-Vives.

**Le GTE demande donc la réalisation d'au moins 820 places de stationnement, dont au moins 650 places en souterrain.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean Rémy ROULET

Président



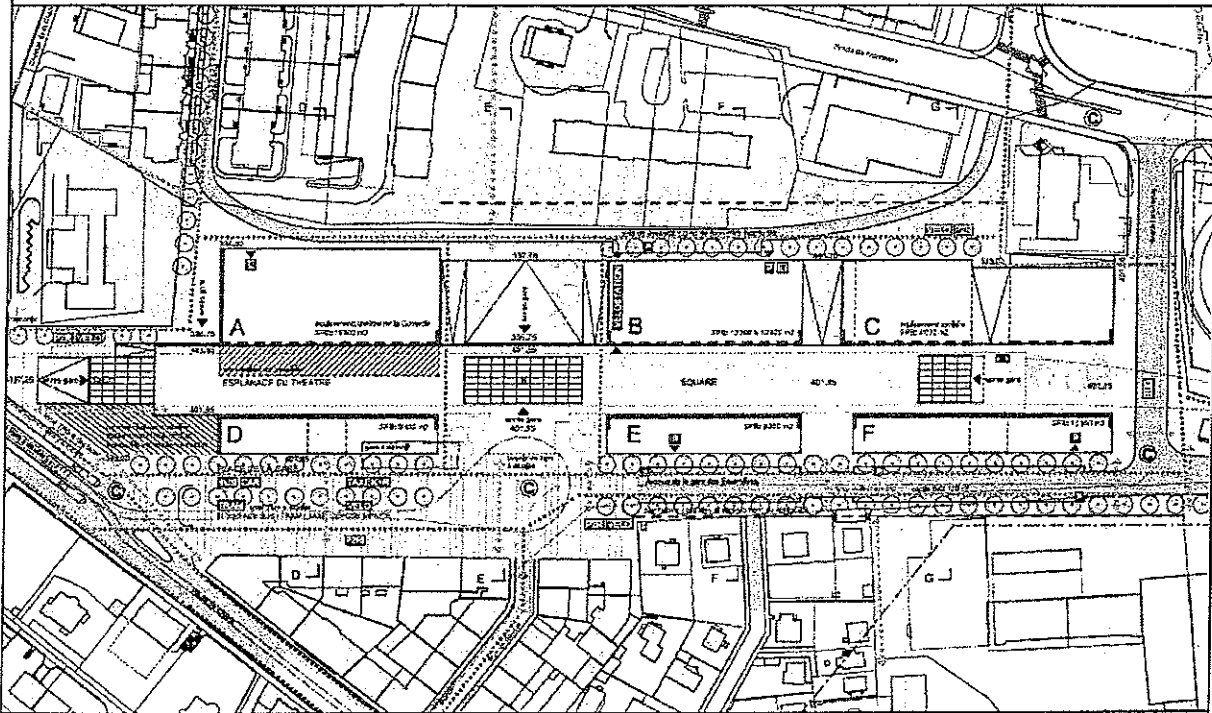
**Annexe** : Tableau des besoins recensés en matière de stationnement



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE  
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## COMMUNE DE GENÈVE GARE DES EAUX-VIVES



## RAPPORT D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET DE PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER



ECOTEC Environnement SA

Rue François-Ruchon 3 - 1203 Genève  
Tél. : 022 344 91 19 - Fax 022 344 33 65  
[info@ecotec.ch](mailto:info@ecotec.ch) - [www.ecotec.ch](http://www.ecotec.ch)

FEVRIER 2008

Programme		Surface brute de plancher (m <sup>2</sup> )	Base de calcul	m <sup>2</sup> /place	Facteur de reduct.	Total places	Mvt/Place	Total mvt/jour
A	Comédie public	15'500	1 pl. / 10 sièges		0,5	35	2	70
	Comédie employés		1 pl. / 6 emplois			5	3,3	16,5
	<b>Sous-total A</b>					<b>40</b>		<b>86,5</b>
B	Logement habitants	14'500	1 pl. / logmt	125		116	3,3	382,8
	Logement visiteurs	14'500	1 pl. / 10 logmt	1'250		12	4	46,4
	Activités employés	2'200	1 pl. / 6 emplois	150		15	3,5	51,3
	Activités visiteurs	2'200	1 pl. / 12 emplois	300		7	6	44,0
	<b>Sous-total B</b>					<b>150</b>		<b>524,5</b>
C	<b>Ecole</b>					<b>8</b>	<b>3</b>	<b>24</b>
D	Logement habitants	13'500	1 pl. / logmt	125		108	3,3	356,4
	Logement visiteurs	13'500	1 pl. / 10 logmt	1'250		11	4	43,2
	Commerces employés	2'500	0,4 pl. / 100 m <sup>2</sup>	250		10	3,5	35,0
	Commerces visiteurs	2'500	1,6 pl. / 100 m <sup>2</sup>	62,5		40	10	400,0
	Activités employés	5'600	1 pl. / 6 emplois	150		37	3,5	130,7
	Activités visiteurs	5'600	1 pl. / 12 emplois	300		19	6,0	112,0
	<b>Sous-total D</b>					<b>225</b>		<b>1'077,3</b>
Galerie commerciale avec food	Commerces employés	8'350	0,4 pl. / 100 m <sup>2</sup>	250		33	3,5	116,9
	Commerces visiteurs	8'350	1,6 pl. / 100 m <sup>2</sup>	62,5		134	10	1'336,0
	<b>Sous-total</b>					<b>167</b>		<b>1'452,9</b>
Gare CEVA					<b>50</b>	<b>3,5</b>	<b>175</b>	
Quartier	Parking habitants					100	3,3	330,0
	Remplacement places supprimées					80	3,3	264,0
	<b>Sous-total</b>					<b>180</b>		<b>594,0</b>
<b>TOTAL</b>					<b>820</b>		<b>3'934,2</b>	

**Tableau 3 :** Estimation préliminaire des besoins en stationnement et des mouvements de véhicules induits du programme SOVAGEV (selon estimation de janvier 2007); l'état au mois de janvier 2008 est similaire (selon BCPH 2008).

Au total, le programme SOVAGEV devrait donc comprendre environ 800 places de stationnement (dont 650 dans les nouveaux parkings souterrains), et générer des mouvements de l'ordre de 4'000 ut/jour. Il y a lieu de considérer ces valeurs comme des ordres de grandeur.